

Montréal, le 12 février 2025

Monsieur Eric Girard
Ministère des Finances
390, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 3H4

Objet : Recommandations prébudgétaires 2025-2025

Monsieur le Ministre des Finances,

L'Association pulmonaire du Québec (Poumon Québec) est une organisation à but non lucratif (OBNL) qui œuvre en santé respiratoire depuis plus de 139 ans. Elle concentre ses actions autour des cinq axes d'action prioritaires, relatifs à sa mission : la prévention des maladies pulmonaires, l'éducation de la population, le soutien aux patients, la recherche et la réadaptation.

Dans le contexte des consultations prébudgétaires 2025-2026, nous souhaitons vous présenter nos recommandations budgétaires. Nos propositions ciblent les mesures où le gouvernement du Québec peut le mieux contrer la maladie pulmonaire au Québec, selon les enjeux prioritaires sur lesquels Poumon Québec concentre ses actions dans les dernières années.

Nous insistons donc sur deux (2) recommandations qui devraient marquer le plan budgétaire du gouvernement pour 2024-2025.

1. Rehausser le financement accordé au Projet de démonstration du dépistage du cancer du poumon, pour abaisser à 50 ans l'âge d'admissibilité au programme.
2. Ramener le financement de la campagne de sensibilisation au radon à son niveau des années précédentes.

1. Rehausser le financement accordé au Projet de démonstration du dépistage du cancer du poumon, pour abaisser à 50 ans l'âge d'admissibilité au programme.

Le cancer du poumon est le cancer le plus répandu au Québec et au Canada et est également le plus meurtrier. On chiffre à 28 600 le nombre de Canadiens ayant reçu un diagnostic de

cancer pulmonaire au cours de l'année 2018. Parmi ceux-ci, on compte près de 9000 Québécois.

Notre première recommandation concerne le [Projet de démonstration de dépistage du cancer du poumon](#). Il s'agit d'un programme mis en place le 1er juin 2021 qui visait à suivre les participants sur deux cycles de dépistage, à 12 mois d'intervalle pour évaluer les bénéfices du dépistage précoce. Les personnes de 55 à 74 ans étaient la population cible pour ce programme.

L'évaluation du projet est faite par L'[INESSS](#), l'[INSPQ](#) et le MSSS. Le rapport du MSSS est toujours en attente, mais les conclusions (en date de février 2024) sont très fortes.

L'INSPQ souligne que « le projet de démonstration a montré une **bonne capacité à détecter les cancers précocement** tout en limitant les faux positifs et le nombre d'exams d'investigation infructueux. Les indicateurs mesurés dans les volets confiés à l'Institut suggèrent donc que **le dépistage, dans le contexte québécois, pourrait atteindre les objectifs de réduction de mortalité observés dans les études expérimentales** tout en limitant les inconvénients associés. Toutefois, les délais d'accès à la tomodensitométrie axiale à faible dose de dépistage représentaient un élément important nécessitant une amélioration. ». De son côté, l'**INESSS** indique que « les effets bénéfiques du dépistage, démontrés dans la littérature scientifique, peuvent être obtenus en contexte québécois avec les conditions actuelles du projet de démonstration. »

Considérant les résultats positifs clairs du projet de démonstration, **Poumon Québec demande au gouvernement du Québec :**

1. **de prolonger le programme pour une étudier une nouvelle cohorte de patients ;**
2. **d'abaisser l'âge minimal d'admissibilité à 50 ans.**

Au-delà des objectifs scientifiques de la prolongation et de l'élargissement du programme, nous observerons des effets bénéfiques importants pour les participants qui se verront examinés, et possiblement diagnostiqués plus rapidement. Une telle approche est d'ailleurs conforme à ce qui est offert par une majorité de pays européens à leur population.

2. Ramener le financement de la campagne de sensibilisation au radon à son niveau des années précédentes.

Le [radon](#) est la première cause de cancer du poumon chez les non-fumeurs et il occasionne plus de 1000 décès par année au Québec. Parmi les facteurs environnementaux sur lesquels nous avons un pouvoir d'action, c'est une des causes de cancer pulmonaire les plus facilement endiguables.

Depuis près de vingt ans, l'Association pulmonaire du Québec cumule les résultats de mesure de radon effectuée par des dizaines de milliers de Québécois. La compilation récente de ces données permet d'affirmer que **18 % des demeures québécoises mesurées dépassent la**

directive nationale sur le radon (soit 200 Bq/m³ d'air), exposant de nombreuses familles à des risques accrus de développer un cancer du poumon. Ces données appuient également le fait que le radon n'échappe à aucun type de sol, mettant fin aux mythes antérieurs et tenaces.

Ces savoirs sont le fruit d'une dizaine de campagnes annuelles de sensibilisation, par lesquelles nous avons alerté la population et coordonné la collecte de données des détecteurs de radon commandés volontairement par les ménages québécois. Ces données ont une valeur immense pour la lutte contre le cancer du poumon au Québec en indiquant dans quelles régions, avec la précision des secteurs de code postal, nous retrouvons les plus fortes densités de dépassement des seuils de radon dans les maisons.

Or, en 2024-2025, la subvention accordée à Poumon Québec par le ministère de la Santé et des Services sociaux a été coupée drastiquement, passant de 135 000 \$ à seulement 15 000 \$.

Cette réduction du financement accordée à cette campagne de premier plan est inadmissible. Elle fera porter le fardeau de l'inaction sur le dos des générations futures, alors que le radon inhalé aujourd'hui causera des cancers dans quelques dizaines d'années. Sans la campagne de sensibilisation, combien de jeunes familles laisseront leurs enfants jouer dans un sous-sol sans savoir s'ils respirent de l'air contaminé ? Et combien en coûtera-t-il à notre réseau de la santé de réparer les effets néfastes, en fin de compte, de cette économie de bout de chandelle inexcusable, dans 25 ans, au bout de quelques années ?

Considérant l'impact du radon sur la santé publique, et l'impact que l'inaction aurait aujourd'hui, **nous appelons le gouvernement à ramener le financement à la hauteur des années précédentes et à accorder à l'Association pulmonaire du Québec, un financement de 135 000 \$ pour la réalisation de la campagne de sensibilisation au radon.** Nous devons voir à plus long terme que les seules échéances budgétaires actuelles. Réduire la dette budgétaire du gouvernement ne doit pas se faire en créant une dette pulmonaire pour la population.

Agir sur les recommandations budgétaires des années précédentes

Les deux recommandations ci-dessus sont les ajouts cruciaux pour l'année 2024-2025. Ces recommandations s'ajoutent néanmoins aux quatre (4) recommandations présentées à la même occasion l'an dernier, pour la préparation du plan budgétaire 2024-2025. Ces quatre recommandations n'avaient pas été retenues par votre gouvernement, mais demeurent néanmoins toujours pertinentes.

En guise de rappel, nous repositionnons ici les recommandations présentées dans notre précédent mémoire prébudgétaire, lesquelles sont toujours à propos un an plus tard (considérant l'inaction du gouvernement sur ces fronts). Pour plus de détails, nous vous référons au [mémoire présenté l'an dernier](#).

Vaccination

1. Ajouter le vaccin contre le VRS au programme québécois d'immunisation pour couvrir tous les adultes âgés de plus de 50 ans.
2. Élargir le programme de vaccination contre le pneumocoque pour couvrir tous les adultes de plus de 50 ans.

Réadaptation pulmonaire

3. Considérant l'importance de la réadaptation dans la prise en charge de la maladie pulmonaire, l'APQ demande au gouvernement du Québec de mettre en place un programme national d'élargissement de l'offre de réadaptation pulmonaire au Québec, dont le mandat initial serait de :
 - Répertorier et cartographier les programmes de réadaptation pulmonaire (et cardio-vasculaire) offerts à travers le Québec ;
 - Définir des lignes directrices pour la réadaptation pulmonaire (et cardio-vasculaire) ;
 - Réunir les intervenants du réseau de la santé et du secteur communautaire dans la mission de dupliquer et répliquer les centres de réadaptation pulmonaire partout à travers la province.

Un tel programme devrait être doté d'une **enveloppe budgétaire prévue initiale de 9,3 millions de dollars et prévoir des dépenses récurrentes de 7,7 millions annuellement.**

Apnée du sommeil

4. L'APQ demande au gouvernement du Québec de mettre en place **un programme de remboursement des appareils des CPAP** dès le jour du budget 2024-2025. Ce programme devrait prévoir :
 - Des critères d'accès permettant aux personnes diagnostiquées et à faible revenu d'obtenir le remboursement de leurs appareils CPAP ;
 - Une somme de 34 M\$ dès 2024 pour le remboursement des appareils pour les personnes à faible revenu ;
 - Une provision récurrente annuelle de 12 M\$ pour le maintien des appareils pour les personnes à faible revenu.

Conclusion

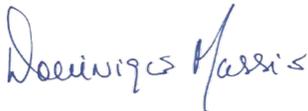
Les propositions de Poumons Québec se classent dans une approche logique pour relever le défi de la santé pulmonaire au Québec. **D'abord, nous souhaitons travailler en prévention.** C'est ici que notre campagne de sensibilisation au radon et que l'appel à renforcer les programmes de vaccination agit. Ensuite, il s'agit de soutenir, au mieux, des **interventions**

efficaces. Nous recommandons pour cela de renforcer le programme de dépistage du cancer du poumon, et de veiller au remboursement des appareils CPAP. Finalement, nous souhaitons **être meilleurs en réadaptation.** Pour cela, nous menons la charge avec le maintien, et le développement de nos centres Inspir'Er, où nous suivons des patients et les aidons à reprendre leur santé pulmonaire en main.

Les interventions budgétaires du gouvernement du Québec, sur ces trois fronts notamment, sont cruciales pour améliorer la santé pulmonaire des Québécois et des Québécoises et pourront sans aucun doute contribuer, à plus long terme, à réduire les coûts des soins (par une meilleure prévention).

Nous vous appelons donc à vous pencher sérieusement sur ces recommandations et à en faire des mesures budgétaires. Nous serons entièrement disposés à en discuter davantage avec vous pour nous assurer de faire cheminer ces dossiers prioritaires.

Dans l'attente d'un retour de votre part, veuillez accepter l'expression de nos plus cordiales salutations.



Dominique Massie
Directrice générale
Association pulmonaire du Québec